



1

Jours

# Optimiser l'aménagement du temps de travail

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JUR-DRTR-19

## Objectifs de la formation

- Identifier les différentes possibilités d'aménagement de la durée du travail
- Choisir l'aménagement du temps de travail le plus adapté
- Mettre en place un aménagement du temps de travail

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Déterminer le temps de travail en « temps de travail effectif »

- Définition
- Etude de jurisprudences

#### 2. Déterminer le temps de travail en heures

- L'horaire légal
- Les heures d'équivalences
- Les heures supplémentaires
- Le travail à temps partiel et les heures complémentaires
- Les limites maximales au volume du temps de travail apprécié en heures

### Après-midi

#### 3. Distinguer les différentes possibilités d'aménagement du temps de travail apprécié en heures



- En heures
- Sur la journée
- Sur la semaine
- Sur le mois
- Sur l'année
- Sur un cycle
- Sur une période supérieure à la semaine pouvant aller jusqu'à l'année

#### 4. Examiner les différentes possibilités d'aménagement du temps de travail apprécié en jours

- L'aménagement du temps de travail sur l'année, la convention individuelle de forfait en jours
- Les limites maximales au volume du temps de travail apprécié en jours

#### 5. Examiner les possibilités liées à l'absence de décompte du volume du temps de travail

#### 6. Examiner le compte épargne temps

- Définition
- Droits affectés au CET
- Utilisation des droits
- Garantie des droits
- En cas de rupture du contrat

## Pré-requis

Maîtriser les bases du droit Social

## Public cible

Responsable d'entreprise, responsable des RH, collaborateur RH, de cabinet comptable, de centre de gestion

## Pédagogie

## Méthodes pédagogiques

### SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Alternance de méthodes expositives (théorie accompagnée de supports informatiques, numériques, vidéos), interrogatives (questions-réponses) et actives (mises en situation, jeux de rôles, simulations)

## Modalités d'évaluation

- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

### SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



### LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



